



REGROUPEMENT  
DES CENTRES D'AMITIÉ  
AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires  
2025-2026

**Des investissements nécessaires afin de  
mettre en œuvre des solutions innovantes  
permettant de rattraper le retard en  
infrastructures communautaires dans  
le Mouvement des Centres d'amitié  
autochtones au Québec.**

Février 2025



# Table des matières

<b>Sommaire exécutif</b> .....	2
<b>Introduction</b> .....	2
<b>Réalités autochtones urbaines</b> .....	3
1. L'état ou le manque d'infrastructures communautaires des Centres d'amitié autochtones comme frein au développement stratégique.....	4
2. Besoins et projets : les demandes chiffrées .....	6
3. Des solutions à portée de main conditionnelles à un financement adéquat .....	7
<b>Conclusion : Conséquences du sous-financement en infrastructures et perspectives d'avenir</b> .....	8
Références.....	9



## Sommaire exécutif

Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) demande un investissement de 105,1 M\$ pour soutenir les infrastructures des 11 Centres d'amitié autochtones à travers le Québec. Ce financement permettrait de maintenir, d'agrandir et de construire des infrastructures adaptées aux besoins croissants en matière de services et de soins de première ligne destinés aux populations autochtones en milieu urbain. Actuellement vétustes et insuffisants, ces espaces sont essentiels pour offrir des services en petite enfance, santé et services sociaux, logement et mieux-être communautaire. Un engagement structurant du gouvernement est crucial pour assurer le maintien et le développement de services adéquats et culturellement sécurisants.

## Introduction

Le RCAAQ agit pour la reconnaissance des droits et des intérêts des peuples autochtones dans les villes tout en soutenant ses membres. Par le biais de ce mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026, le RCAAQ souhaite sensibiliser le gouvernement du Québec à un enjeu qui affecte les onze (11) Centres d'amitié autochtones et les usagers, soit l'état de leurs infrastructures.

Malgré les besoins clairement identifiés en termes d'infrastructures communautaires et de logement, les projets concrets qui répondent pleinement à ces attentes peinent à se concrétiser, souvent parce qu'ils reposent sur des opportunités ponctuelles. De nombreux projets d'agrandissement sont en cours, mais ils rencontrent d'importants défis, qu'il s'agisse de financement, de disponibilité des terrains, de délais ou de planification. Ainsi, le RCAAQ de même que la Société immobilière des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ) proposent leur soutien stratégique et technique aux Centres d'amitié autochtones pour dénouer ces impasses.

Afin d'avoir une vision structurée et structurante des priorités en matière d'infrastructures, le RCAAQ, la SIRCAAQ et les Centres d'amitié autochtones à travers le Québec unissent leurs voix pour solliciter un financement adéquat des infrastructures autochtones. Une vision à long terme du financement des infrastructures autochtones offrirait une prévisibilité aux Centres d'amitié autochtones dans la poursuite de leur mission plutôt qu'un financement appuyant des projets à la pièce. Les solutions innovantes proposées pour rattraper le retard en matière d'infrastructures sont conditionnelles à un financement adéquat de la part du gouvernement du Québec s'élevant à 105,1 M\$.

À titre informatif, lors des dernières consultations prébudgétaires, la SIRCAAQ a déposé une demande de financement visant le développement de trois nouveaux projets de milieux de vie communautaires pour les étudiants et étudiantes autochtones et leur famille à Saguenay, Gatineau et Montréal. En tout, c'est 50 M\$ que la SIRCAAQ souhaitait voir allouer dans le cadre du *Plan québécois des Infrastructures*, soit 11 M\$ pour les 60 unités au Saguenay, 15 M\$ pour les 80 unités à Gatineau et 24 M\$ pour les 120 unités à Montréal. Le financement demandé n'a pas été octroyé.



## Réalités autochtones urbaines

Au Québec, la population autochtone affiche des caractéristiques sociodémographiques distinctes de la population générale : les individus sont en moyenne plus jeunes, les familles sont souvent plus nombreuses et il s'agit d'une population significativement plus mobile que la population non autochtone (Lévesque et coll., 2019; RCAAQ, 2018). La mobilité des Autochtones entre les communautés et les villes est à la fois très importante et très diversifiée. On estime présentement **que plus de la moitié des Premières Nations et Inuit résident en milieu urbain** (Statistique Canada, 2018 et 2021), mais des travaux de recherche ont permis de démontrer que la présence autochtone dans les villes du Québec est bien au-delà du nombre de personnes qui y résident officiellement. En effet, de nombreuses personnes en milieu urbain sont en situation d'instabilité résidentielle, y sont simplement de passage ou y sont établies de façon temporaire pour divers motifs dont l'accès à des soins de santé, les études, la fuite d'une situation de violence, une expérience de judiciarisation, etc. (Lévesque, 2016; RCAAQ, 2018).

Au cours des dernières décennies, la population autochtone au Québec a connu une forte croissance, et cette croissance a été encore plus importante pour les Premières Nations et les Inuit en milieu urbain (Lévesque et coll., 2019 ; RCAAQ, 2023). En 1996, la Commission royale sur les Peuples autochtones a attiré l'attention sur la situation des Autochtones en milieu urbain en soulignant que : « ... *les fonds affectés au financement des services aux Autochtones en milieu urbain n'ont pas suivi la croissance de la population urbaine* » (Gouvernement du Canada, 1996 : 415). Malgré certaines avancées, ce constat demeure encore vrai aujourd'hui.

Les populations autochtones affichent des taux de morbidité et de mortalité significativement plus élevés que les populations non autochtones, en plus de composer avec un état de santé global moindre que le reste de la population canadienne en fonction d'un nombre considérable d'indicateurs (Browne, 2021). Ces inégalités ne sont pas attribuables à des facteurs culturels ou à de mauvais comportements, mais sont plutôt les manifestations concrètes de dynamiques sociales, économiques, politiques et historiques complexes qui affectent la santé (RCAAQ, 2023). Les problèmes d'accès aux soins de santé sont aussi en cause (Browne, 2021).

Depuis la Commission royale sur les Peuples autochtones en 1996, de nombreuses autres études, commissions et enquêtes se sont penchées sur l'état de santé des Autochtones en milieu urbain et sur leur relation avec les services publics de santé et de services sociaux. Toutes convergent sur des constats clairs :

- Au Québec comme dans le reste du Canada, il existe encore de grandes barrières qui limitent l'accessibilité des services publics pour les Autochtones (CERP, 2019; Kamel, 2021; RCAAQ, 2018);
- Les inégalités de santé qui touchent les Premières Nations et les Inuit sont associées aux effets néfastes du colonialisme et à leurs conséquences intergénérationnelles qui pèsent toujours sur la santé, le mode de vie et l'état global de bien-être des Autochtones, et ce, tant au niveau individuel que familial et collectif (Browne, 2021; CERP, 2019; CVR, 2015);
- En milieu urbain, les inégalités de santé qui sont observées entre la population autochtone et le reste de la population sont tout aussi présentes, et parfois même exacerbées (CERP, 2019; RCAAQ, 2018, 2022 et 2023);
- En dépit des besoins urgents, les services offerts en milieu urbain sont souvent méconnus et sous-utilisés par les Autochtones (CERP, 2019; RCAAQ, 2018);
- Les services offerts aux Autochtones dans les milieux urbains ne sont pas en adéquation avec leurs réalités, leurs besoins spécifiques et leurs cultures (CERP, 2019; RCAAQ, 2018);



- La méfiance envers le réseau public québécois demeure très forte parmi la population autochtone (Browne, 2021; CERP, 2019; RCAAQ, 2023);
- Des efforts sont nécessaires pour combattre le racisme, la discrimination et les préjugés dont de nombreuses personnes des Premiers Peuples font l'expérience (Allan et Smylie, 2015; Gouvernement du Québec, 2022; Kamel, 2021);
- L'organisation des services par secteurs ne permet pas de répondre adéquatement aux besoins des personnes autochtones qui ont des trajectoires familiales et personnelles complexes et qui font face à de multiples défis (Blanchet-Cohen et coll., 2022; CERP, 2019);
- Les soins de santé et services sociaux du réseau québécois qui sont disponibles en milieu urbain ne sont pas en mesure d'offrir aux Premières Nations et aux Inuit le soutien urgent dont ils ont besoin, ce qui entraîne des conséquences graves qui pourraient et devraient être évitées (CERP, 2019; Kamel, 2021).

Entre 2006 et 2016, la population des Premières Nations et du Peuple Inuit a augmenté à un rythme près de 6 fois supérieur à celui de la population québécoise dans son ensemble (2,8 % versus 0,5 % annuellement – Statistique Canada, 2006-2016). De plus, les données officielles du Recensement montrent que la population totale des Premières Nations et du Peuple inuit qui résident officiellement dans les villes au Québec a connu une croissance annuelle moyenne de 6,9 % entre 2001 et 2006 (un taux plus de deux fois plus élevé que pour la croissance de la population autochtone qui réside dans les communautés territoriales pour la même période).

L'accumulation des appels à l'action ainsi que la médiation d'évènements dramatiques ont contribué à éveiller l'opinion publique et à rassembler un nombre grandissant d'acteurs autour de l'idée que le statu quo est intenable lorsqu'il est question des relations entre les Autochtones et les services publics au Québec.

Le contexte démographique doit être pris en compte dans l'organisation et la prestation de services ainsi que dans la question du logement chez les Autochtones au Québec. La population autochtone est jeune, de plus en plus urbaine et augmente à un plus grand rythme que les non-Autochtones. Il faut donc élaborer des stratégies et des solutions locales et communautaires pour répondre aux besoins en logement pour les citoyens autochtones, mais aussi pour s'assurer que ceux-ci aient accès à des services culturellement pertinents.

## 1. L'état ou le manque d'infrastructures communautaires des Centres d'amitié autochtones comme frein au développement stratégique

Nous constatons que physiquement, les Centres d'amitié autochtones débordent de toutes parts. **L'offre de services des Centres d'amitié autochtones est limitée par des infrastructures communautaires souvent mal adaptées ou insuffisantes pour répondre adéquatement aux besoins de leur membre.** Les besoins sont nombreux, notamment dans les domaines de la petite enfance, de la famille et de la santé communautaire, mais les problèmes liés aux bâtiments et infrastructures dépassent largement ces aspects. Les locaux sont souvent exigus, les immeubles usés et les configurations des espaces inadaptées aux usages. Enfin, les aménagements ne répondent pas aux exigences de sécurité, d'accessibilité et de confidentialité qui incombent aux activités qui se déroulent dans ces bâtiments.



Les Centres d'amitié autochtones portent des visées stratégiques précises qui sont malencontreusement freinées par le caractère inadéquat des infrastructures communautaires sur lesquelles ils sont contraints de s'appuyer. Par exemple, les Centres d'amitié autochtones développent des services destinés à la petite enfance et à la famille, mais ne peuvent les offrir étant toujours à la recherche de locaux pour aller de l'avant.

L'ambition des Centres d'amitié autochtones est que leurs infrastructures deviennent des « marqueurs culturels » visibles dans les milieux urbains. Ils s'emploient quotidiennement à maintenir une cohésion entre les projets et à assurer un fonctionnement efficace malgré un contexte de déploiement sur plusieurs sites. Dans le cadre de leurs projets, ils visent à obtenir un financement adéquat et en temps opportun, tout en relevant le défi de l'acquisition de terrains ou d'espaces en milieu urbain, particulièrement périlleux dans un contexte de rareté. Enfin, étant des organisations essentielles pour assurer l'équité dans la prestation de services pour les Autochtones en milieu urbain, les instances gouvernementales doivent investir pour améliorer et renouveler leurs infrastructures.

C'est avec l'ensemble de ces considérations en tête que les Centres d'amitié autochtones œuvrent à intégrer une vision adaptée aux réalités des Autochtones de la santé et du mieux-être dans la structuration et l'aménagement des espaces qu'ils utilisent. Ils proposent des démarches de guérison traditionnelle dans des lieux qui sont à la fois pertinents et sécurisants. Un exemple éloquent de la vision des Centres d'amitié autochtones est représenté par l'inauguration de la clinique de santé familiale culturellement sécurisante qui a ouvert ses portes à Montréal en avril 2024. Adjacente à Montréal Autochtone, son ouverture marque le déploiement, la croissance et la pérennité d'une offre de services de santé et services sociaux adaptés aux besoins, à l'identité et aux particularités de la clientèle autochtone locale et/ou en transit dans la région de Montréal. Ainsi, en plus d'offrir tous les soins de première ligne à un seul et même endroit, la clinique dispensera des soins de santé répondant aux besoins holistiques et culturels des communautés autochtones, et ce, en complémentarité avec les services publics existants.

Par ailleurs, les Centres d'amitié autochtones constatent des besoins urgents en matière de logement pour les Autochtones en milieu urbain, un problème aggravé par la crise actuelle du logement. Ils souhaitent activement contribuer à la création de solutions permettant un accès à des logements de qualité, abordables et culturellement adaptés. Le logement est un déterminant social de la santé des Autochtones. Un logement adéquat qui offre un environnement sécuritaire est essentiel au bien-être mental et physique et peut améliorer la qualité de vie. De mauvaises conditions de logement sont associées à un risque accru de propagation de maladies infectieuses, de maladies respiratoires, de maladies chroniques, de blessures et de troubles mentaux.

Ces solutions devraient répondre à divers besoins le long d'un continuum d'habitation, dont le fait de pouvoir offrir des logements adaptés aux réalités des Autochtones dans les villes. Les Centres d'amitié autochtones se réjouissent des partenariats possibles avec la SIRCAAQ dans ce domaine, mais réitèrent l'implication nécessaire du gouvernement du Québec.



## 2. Besoins et projets : les demandes chiffrées

Historiquement, les Centres d'amitié autochtones s'adaptent aux espaces disponibles pour offrir leurs services en milieu urbain. Aujourd'hui, ils réalisent l'importance de concevoir des espaces en fonction de leurs besoins stratégiques et de leur approche holistique. Les infrastructures des Centres d'amitié autochtones se doivent d'être transformées et actualisées pour permettre aux Centres d'amitié autochtones de remplir leur mission communautaire.

Le tableau ci-dessous résume les coûts associés aux projets d'infrastructures communautaires des Centres d'amitié autochtones à travers le Québec. La colonne « Infrastructure principale » indique les coûts liés à l'entretien et aux projets d'amélioration du bâtiment principal des Centres d'amitié autochtones, alors que la deuxième colonne « 2e site » indique les montants alloués aux sites secondaires ou à un projet d'agrandissement ou de relocalisation. La colonne « Installation territoriale » réfère aux coûts des projets d'infrastructure en territoire qui visent à offrir un lieu de guérison et de ressourcement à la clientèle des Centres d'amitié autochtones.

Bien que certains Centres d'amitié autochtones soient déjà engagés dans la réalisation de projets d'infrastructure et que près d'un million de dollars en financement a été sécurisé, il demeure 105,1 M\$ de financement à trouver pour permettre aux Centres d'amitié autochtones de concrétiser leurs projets d'infrastructure nécessaire à la poursuite de leurs activités et à la réalisation de leur mission.

Il est à noter que la SIRCAAQ entrevoit six projets de logement, notamment à Gatineau, à La Tuque, à Joliette, à Sept-Îles, à Senneterre et à Montréal. Toutefois, les projets d'espaces résidentiels ne sont pas inclus dans cette demande financière.

					FINANCEMENT:	
	Infra principale	2 <sup>eme</sup> site	Instal territ-cult	Total	Acquis	À trouver
CAAVD	79 000 000 \$		5 000 000 \$	84 000 000 \$	75 000 000 \$	9 000 000 \$
CAAL	28 000 000 \$			28 000 000 \$	25 600 000 \$	2 400 000 \$
CAAM - Man	8 000 000 \$	2 000 000 \$		10 000 000 \$		10 000 000 \$
CAAM - Gat	15 000 000 \$			15 000 000 \$		15 000 000 \$
MTL Aut	25 000 000 \$			25 000 000 \$		25 000 000 \$
CAATR - TR	2 000 000 \$		500 000 \$	2 500 000 \$		2 500 000 \$
CAATR -Sha	1 000 000 \$			1 000 000 \$		1 000 000 \$
CAALT	5 500 000 \$	3 000 000 \$	500 000 \$	9 000 000 \$	300 000 \$	8 700 000 \$
Mamuk	15 000 000 \$			15 000 000 \$		15 000 000 \$
CAAM (BC)	5 000 000 \$			5 000 000 \$		5 000 000 \$
CAASI	3 000 000 \$		1 000 000 \$	4 000 000 \$		4 000 000 \$
CEAS	2 000 000 \$	4 000 000 \$	500 000 \$	6 500 000 \$		6 500 000 \$
CAA Chibougamau	1 000 000 \$			1 000 000 \$		1 000 000 \$
	<b>189 500 000 \$</b>	<b>9 000 000 \$</b>	<b>7 500 000 \$</b>	<b>206 000 000 \$</b>	<b>100 900 000 \$</b>	<b>105 100 000 \$</b>

\* les montants indiqués en italique comprennent des espaces résidentiels (logement de transition)

Le RCAAQ est conscient que plusieurs facteurs influencent les priorités gouvernementales et l'ampleur comme le financement des projets d'infrastructures, notamment :

- L'évolution démographique et l'accroissement des besoins;
- La solidité et dynamisme de l'écosystème partenarial;
- L'accès au financement en temps opportun;
- La rareté de sources de financement significatif pour les infrastructures communautaires, hormis quelques programmes pour projets autochtones (ex.: SRPNI, mais modeste).

Le RCAAQ souhaite réitérer qu'il a l'expérience et l'expertise nécessaire pour mettre en œuvre les projets d'infrastructures. Cependant, le **soutien gouvernemental est crucial**, et ce dès le début de la conception d'un projet d'infrastructure, pour réunir les facteurs de réussite nécessaires à la concrétisation des projets.

### 3. Des solutions à portée de main conditionnelles à un financement adéquat

Les infrastructures des populations autochtones ont longtemps été sous-financées, sous-valorisées, et souvent même négligées. L'approche actuellement préconisée, qui repose sur un financement au cas par cas, ne permet de répondre qu'aux besoins immédiats sans compter sur une planification à long terme. Cette méthode inefficace et coûteuse limite les impacts des investissements du gouvernement du Québec comme du fédéral et laisse de nombreux engagements envers les Autochtones insatisfaits. Un changement de paradigme est donc nécessaire pour rattraper les nombreuses années où les besoins en infrastructures des Autochtones ont été laissés de côté.

En plus d'un financement public, le RCAAQ a identifié deux axes d'action prioritaires pour combler le fossé d'infrastructures :

1. Un **soutien stratégique et technique plus large des Centres d'amitié autochtones** dans l'élaboration et le développement de leurs projets d'infrastructures. Ce soutien inclurait l'accompagnement des Centres d'amitié autochtones dans leurs réflexions sur les infrastructures et les milieux de vie, notamment par la création d'un poste de chargé de projets.
2. Un **fonds dédié aux projets d'infrastructures communautaires des Centres d'amitié autochtones** pourrait être constitué grâce à la mise en commun de ressources. Sur la base des résultats obtenus lors d'une tournée des Centres d'amitié autochtones, une proposition globale serait élaborée pour être présentée à divers partenaires institutionnels, financiers et philanthropiques, tels que les fondations, les ministères québécois et fédéraux concernés. Ce fonds, cogéré avec ces partenaires, offrirait un guichet unique reposant sur une liste harmonisée de critères et d'exigences. Parallèlement, un accompagnement spécifique serait proposé aux Centres d'amitié autochtones pour les aider à développer leurs projets d'infrastructures communautaires et à valider leurs besoins identifiés dans le cadre de ces travaux.

Pour le RCAAQ, il est primordial de réitérer que les infrastructures en contextes autochtones ne se réduisent pas à des locaux ou des centres communautaires; elles représentent des lieux de rassemblement, d'apprentissage, d'appartenance et de guérison pour les communautés urbaines. Elles sont également essentielles pour soutenir des objectifs socioéconomiques plus larges, touchant la santé et les services sociaux, l'éducation, le développement économique et l'autodétermination, que les Autochtones aspirent à atteindre. Cependant, les Autochtones continuent de faire face à des obstacles injustes dans le développement de ces infrastructures, limitant leur capacité à bâtir un avenir prospère.



## **Conclusion :**

### Conséquences du sous-financement en infrastructures et perspectives d'avenir

Le sous-financement des infrastructures sociales a des conséquences profondes sur les Autochtones vivant en milieu urbain. En limitant l'accès à des espaces adaptés pour la santé, l'éducation et le logement, il freine l'inclusion sociale et renforce l'isolement. Ces infrastructures sont pourtant essentielles pour favoriser les interactions, soutenir la cohésion communautaire et offrir des services culturellement pertinents. L'approche actuelle de financement au cas par cas empêche une planification durable, menant à des coûts plus élevés et à des solutions temporaires. Un investissement adéquat de la part du gouvernement du Québec est crucial pour combler ce déficit, garantir l'autodétermination autochtone et bâtir des communautés plus résilientes. Ce financement primordial à la réalisation de la mission des Centres d'amitié autochtones comme au maintien et à l'amélioration de leurs infrastructures s'élève précisément à 105,1 M\$. Enfin, l'engagement du gouvernement du Québec serait perçu comme un pas de plus vers la réconciliation économique avec les Autochtones.



## Références

Allan, B., & Smylie, J. (2015). *First peoples, second class treatment: The role of racism in the health and well-being of Indigenous peoples in Canada*. The Wellesley Institute.

Blanchet-Cohen, N., Pinsonneault, A., & Fontaine-Dumais, S. (2022). Aide à l'emploi pour les jeunes Autochtones en milieu urbain. In A. Lechaume, C. Fleury, & C. Prevost (Eds.), *Les diversités en emploi: Perspectives et enjeux au Québec et au Canada* (pp. 307–332). Presses de l'Université Laval.

Browne, A. (2021). Written submission, Quebec Coroner's public inquiry in Rapport d'enquête concernant le décès de Joyce Echaquan 2020-00275. Bureau du coroner Québec.

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics - CERP. (2019). *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : Écoute, réconciliation et progrès. Rapport final*. Gouvernement du Québec.

Gouvernement du Canada. (1996). *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones* (5 volumes). Approvisionnement et Services Canada.

Kamel, G. (2021). Rapport d'enquête concernant le décès de Joyce Echaquan 2020-00275. Bureau du coroner Québec.

[https://www.coroner.gouv.qc.ca/fileadmin/Enquetes\\_publicques/2020-EP00275-9.pdf](https://www.coroner.gouv.qc.ca/fileadmin/Enquetes_publicques/2020-EP00275-9.pdf)

Levesque, C., Gagnon, M., Desbiens, C., Apparicio, P., Cloutier, E., & Sirois, T. (2019). Profil démographique de la population des Premières Nations et du Peuple Inuit dans les villes du Québec, 2001 à 2016. 2019-03. Montréal, QC : Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.

Levesque, C. (2016). *La présence autochtone dans les villes du Québec : Tendances, enjeux et actions* (Cahier ODENA no 2016-01). Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. (2018). *Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics: Portrait de la situation au Québec*. Wendake: RCAAQ.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. (2023). *Mémoire présentée dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi no 32 - Loi instaurant l'approche de la sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux*. Wendake: RCAAQ.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. (2024)

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. (2024). *Programme de soutien financier pour améliorer l'accès aux services de première ligne culturellement sécurisants pour les populations autochtones en milieu urbain RAPPORT D'ÉVALUATION ET BILAN PROVINCIAL DES ACTIVITÉS*. Wendake : RCAAQ

Statistique Canada. (2008,). *Données des recensements de la population 2006*. Gouvernement du Canada.

Statistique Canada. (2018). *Données des recensements de la population 2016*. Gouvernement du Canada.

Statistique Canada. (2023). *Données des recensements de la population 2021*. Gouvernement du Canada.

